



ANEEFeL
Association Nationale des Expéditeurs
et Exportateurs de Fruits et Légumes
**ACTEUR
DES TERROIRS**



15 décembre 2023

Cécile Ravier
Consultante Relations entreprises
cecile.ravier@apec.fr

Manager efficacement avec l'entretien professionnel



CONTEXTE



**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

2014

**MON
COMPTE
FORMATION**

Les objectifs de la réforme de la formation professionnelle



Faciliter l'investissement dans la formation pour répondre aux besoins d'adaptation des compétences

Donner à **chacun l'opportunité de choisir son avenir professionnel**, d'être acteur de sa carrière

Réduire les inégalités d'accès à la connaissance (les bas niveaux de qualification)

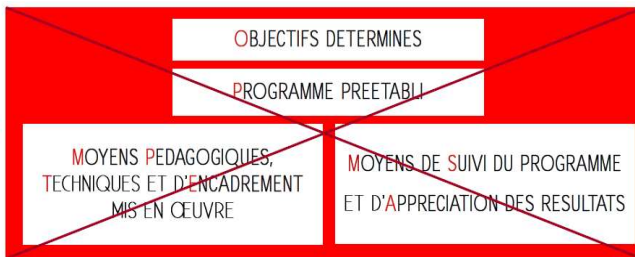
Développer les compétences de chacun : **l'entretien professionnel**

Des demandeurs d'emploi **VS**
Des postes non pourvus

=> Problème d'inadéquation des compétences

LOI POUR LA LIBERTE DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL n° 2018-771 du 5/09/18

Se former autrement : tout au long de la vie, à tout moment



Après

Parcours pédagogique permettant d'atteindre un **Objectif professionnel**

Réalisable en tout ou partie à distance
Peut être réalisée en situation de travail (AFEST)



Apprendre sans se former...

- Observer un professionnel,
- Faire en doublon avec un pair,
- Faire sous le contrôle d'une autre personne,
- Remplacer son chef pendant son absence ou dans des réunions importantes,
- Remplacer momentanément un collègue exerçant un autre emploi,
- Être confronté à des événements professionnels délicats (clients difficiles, contexte particulier, collaborateurs exigeants),
- Auditer des fournisseurs,
- Réaliser un audit de son service,
- Réaliser un projet ambitieux ou innovant,
- Tester de nouvelles façons de faire,
- Participer à un groupe de travail transverse,
- Cartographier un processus de travail et l'optimiser,
- Réaliser un rapport d'étonnement,
- Analyser une difficulté et rechercher des solutions seul ou avec des pairs,
- Formaliser sa pratique en écrivant des processus ou des modes opératoires,
- Échanger ses bonnes pratiques avec des pairs ou faire un benchmarking interne ou externe à l'entreprise,
- Réaliser un retour d'expérience à la suite d'un incident,
- Lire la documentation technique (manuel qualité, documentation produit, machine...),
- S'informer à travers la presse professionnelle,
- Rechercher de l'information sur internet,
- Rencontrer des professionnels,
- Réaliser un auto-diagnostic (de son comportement, de son profil...),
- Mener une enquête auprès de clients, prospects...
- Tutorer,
- Parrainer un nouveau,
- Concevoir un programme de formation,
- Animer une formation,
- Intervenir ou participer à une conférence ou un colloque,
- Rédiger un article ou un livre pour une revue ou un éditeur professionnel,
- Participer à des clubs professionnels.

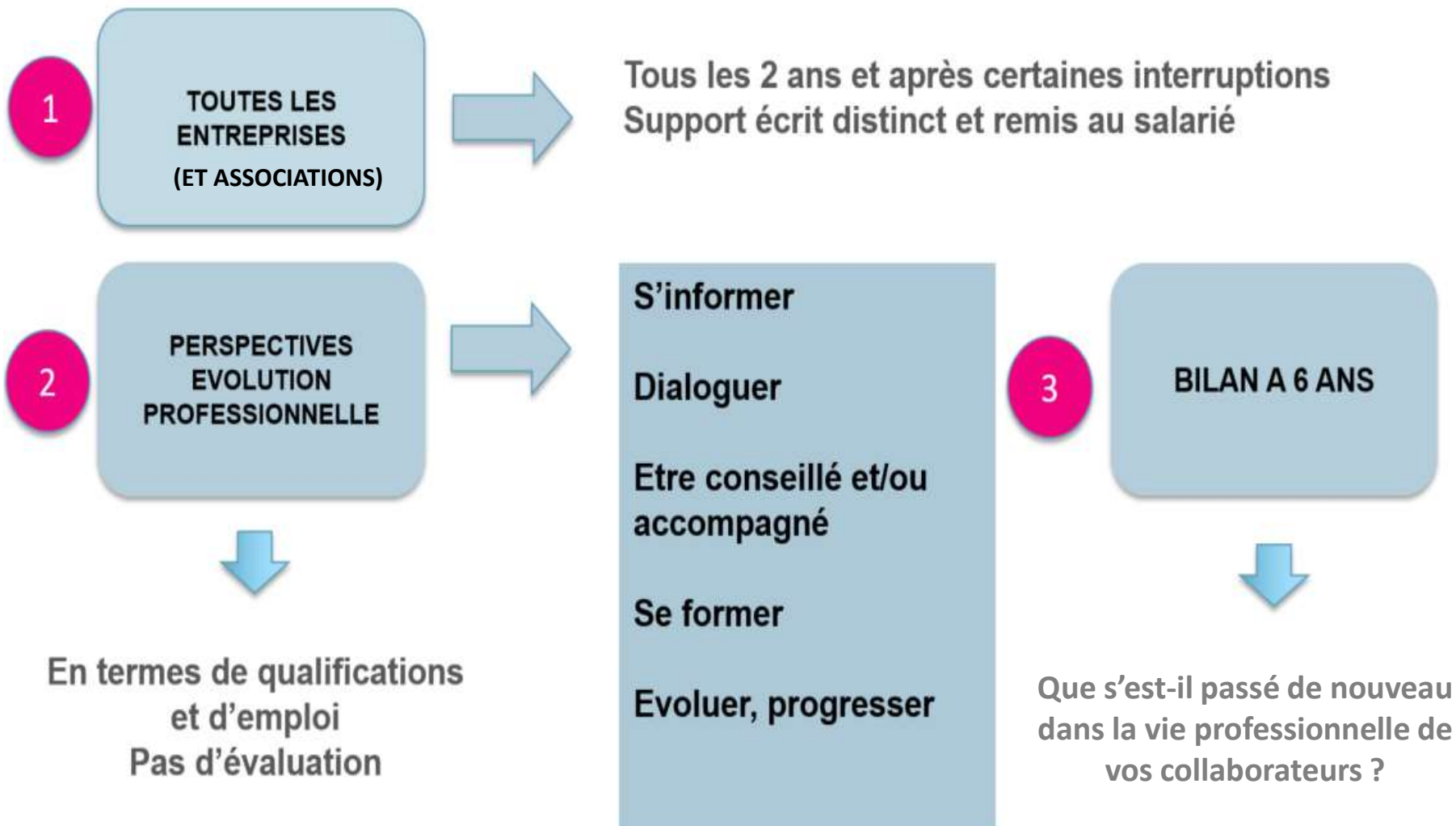


L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL, C'EST

obligatoire

- L'article L6315-1 du code du travail précise que le salarié bénéficie **tous les 2 ans** d'un entretien professionnel avec son employeur consacré à ses perspectives d'évolution professionnelle.
- Il doit permettre de mieux apprécier **l'évolution des compétences** de chacun des salariés et de favoriser leur progression professionnelle.
- Cet entretien ne porte **pas sur l'évaluation** du travail du salarié.
- L'entretien **informe sur la VAE, le CEP et le CPF.**





ENTRETIEN ANNUEL ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Spécificités	Entretien annuel d'évaluation <i>Combien ? Ici et maintenant</i>	Entretien professionnel <i>Comment ? Et demain ?</i>
Court terme	X	
Projection sur les moyen/long termes		X
Mesurer les résultats au regard des missions de l'année écoulée	X	
Elaborer un plan de progrès pour la période suivante et fixer des objectifs	X	
Procédé descendant : le manager déploie les objectifs de la Direction et veille à l'adaptation à l'emploi	X	
Procédé ascendant : le collaborateur exprime son projet professionnel et veille au développement de ses compétences		X
Réaliser le bilan des formations et mesurer les acquis	X	X
Identifier les souhaits d'évolution, le potentiel ou le projet du salarié		X
Présenter les évolutions des métiers et des emplois dans l'entreprise, rendre visibles les passerelles, les mobilités		X
Réfléchir aux actions permettant au salarié de : <ul style="list-style-type: none"> • s'adapter à l'évolution de son poste de travail • renforcer ses qualifications, obtenir une certification • développer ses compétences 		X

=> Entretien professionnel VS entretien de recrutement

HIER

Date du dernier entretien (sauf si 1^{er} entretien)

Nature du dernier entretien :

- Entretien tous les 2 ans Entretien proposé suite à une reprise d'activité
(Congé maternité, temps partiel, congé parental...)

Nom Prénom et fonction de la personne chargée de l'entretien :

Si aucun entretien n'a été réalisé, indiquer les motifs :

Evolutions significatives constatées depuis le dernier entretien professionnel

Actions mises en œuvre depuis le dernier entretien professionnel

Des formations ont-elles été réalisées ?	OUI	NON	Si oui, préciser
Obligatoires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Non obligatoires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Des certifications* ou éléments de certifications ont-ils été acquis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'autres actions ont-elles été menées (bilan de compétences, coaching, CIF, conseil en évolution professionnelle.....) ou des compétences acquises ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Y'a-t-il eu progression salariale ou professionnelle, dans l'emploi ou dans l'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

210 x 297 mm

AUJOUR'HUI : projet professionnel et situation de l'entreprise

Aspiration du salarié	Observations de l'employeur
A court terme :	
A moyen terme :	
Atouts / freins pour ce projet :	

DEMAIN : Actions à mettre en œuvre

Actions	Dispositif utilisé	Modalités (hors temps de travail, e-learning...)	Date prévisionnelle
Formation (préciser)			
Certification : diplômes et titres professionnelle, CQP...			
Autres actions (préciser)			
Progression dans l'emploi ou l'entreprise (salarial ou dans l'emploi)			

Conclusion de l'entretien

Conclusion du salarié :	Conclusion de la personne en charge de l'entretien :
-------------------------	--

EXPLOREZ 4 DOMAINES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le poste et les compétences

Qu'aimez-vous le mieux faire ? Peut-on identifier les impacts de la stratégie sur votre emploi ? Quelles compétences acquises ? Missions à ajouter, à développer ?

Quelles réussites ? Quelles compétences pour demain ? Quelles compétences transférables pour envisager une mobilité ?



La satisfaction

- Qu'aimez-vous dans l'entreprise ou le service ?
- Que n'aimez-vous pas ? Qu'aimeriez-vous trouver ?
- Quelles sont vos attentes ?
- Que pensez-vous de votre environnement de travail actuel ?
- Quelles sont les conditions optimales pour que vous vous sentiez mieux ?
- Comment concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

EXPLOREZ 4 DOMAINES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Evolution professionnelle

Qu'est-ce que vous voudriez faire ? Que souhaitez-vous changer ?

Où en êtes-vous dans votre projet de mobilité (état de votre réflexion, démarches éventuelles, etc.) ? Quel projet pour demain ?

Que vous manque-t-il ? De quoi auriez-vous besoin ?

Voulez-vous bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle ?



Besoin d'une qualification

- A quoi va-t-elle vous servir ? Pour répondre à quel objectif ?
- Quels sont les prérequis ?
- Quelles sont les compétences à acquérir ?
- Quelle modalité vous intéresse ? Présentiel ? Mooc ? Tutorat ?
- Avez-vous exploré des cursus ou organismes ?
- Voulez-vous mobiliser votre CPF ?
- Souhaitez-vous être accompagné-e par un Cep ?

Objectifs de chacun :

Pour l'entreprise

- Identifier et développer les compétences clés
- Fidéliser les collaborateurs
- Préparer les évolutions et les mobilités
- Connaître les besoins de formation
- co-construire un projet avec le salarié

Pour le salarié

- Se projeter à moyen et plus long terme
- Exprimer ses souhaits d'évolution dans son emploi ou vers un autre emploi et les confronter aux besoins de l'entreprise
- Connaître ses points forts en matière de compétences, identifier celles à améliorer
- Définir/actualiser et mettre en œuvre un projet professionnel
- Identifier et formuler des besoins en formation pour renforcer ses compétences
- Etre acteur de son parcours professionnel et renforcer le dialogue avec sa hiérarchie

Pour le manager

- Améliorer le dialogue dans l'équipe
- Détecter les potentiels/compétences non exploitées
- Mieux répartir les tâches au sein de l'équipe
- Identifier les salariés en retrait, les démotivés
- Anticiper les départs et préparer le transfert des compétences



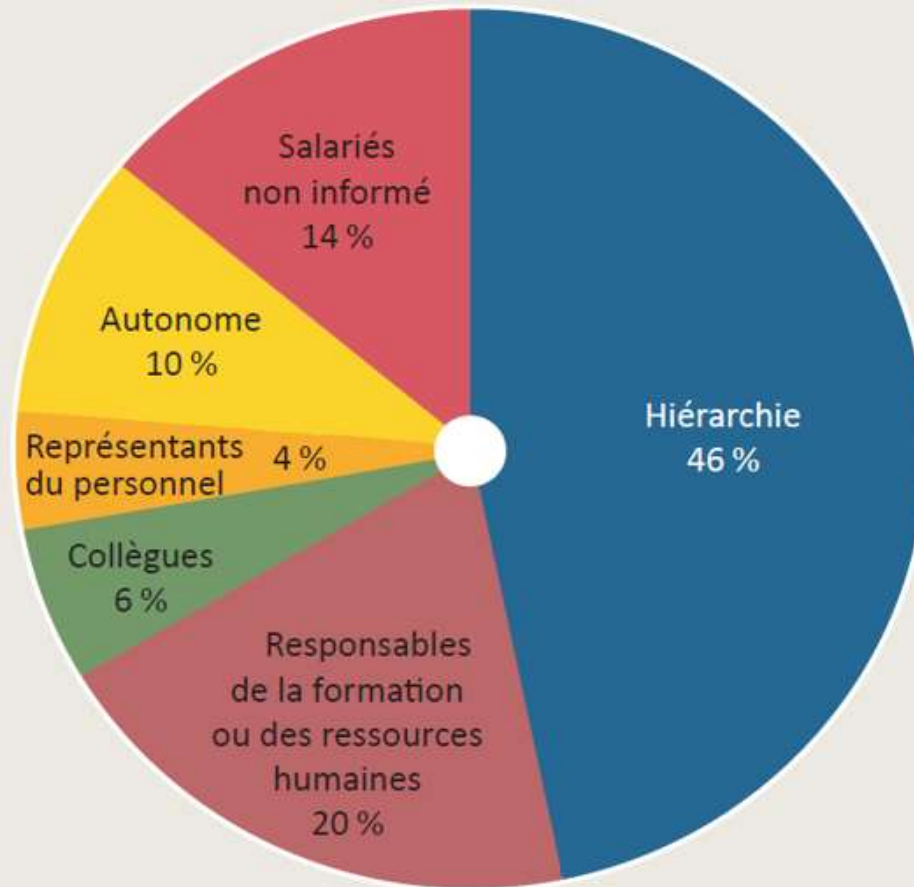
L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL... en résumé



- **Un temps d'échange structuré et formalisé**
- **Une expression des attentes d'évolution professionnelle**
- **Pour évoquer le projet professionnel de chacun, accompagner sa professionnalisation**
- **Pour définir concrètement les actions à mettre en œuvre**
- **Un levier pour connaître le climat social / le bien-être au travail, l'image de l'entreprise**

2

Répartition des sources d'information des salariés sur la formation



Source : CNEFP-France compétences-Céreq, dispositif Defis - enquête salariés 2015.

ET VOUS, QUEL MANAGER ÊTES-VOUS ?



[Autodiagnostic de l'Apec pour évaluer votre pratique de l'entretien professionnel](#)

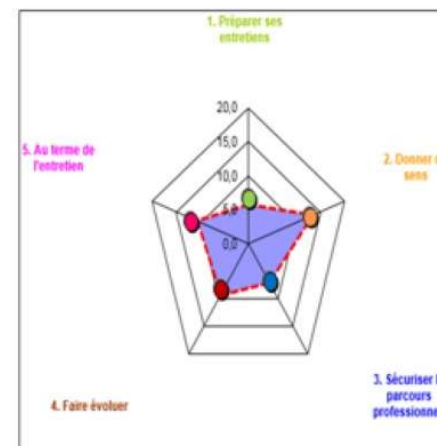


Autodiagnostic du manager sur l'entretien professionnel

- 5 domaines où il faut renseigner son niveau d'utilisation (exemple ci-dessous du domaine 1)
- Diagramme en toile d'araignée pour donner les performances et surtout les pistes d'amélioration sur ses propres pratiques (conseils qualitatifs donnés par l'Apec)
- Mise en lumière des bonnes pratiques à atteindre : découpage des tâches pouvant enrichir la réflexion du service RH sur une stratégie commune vis-à-vis des managers

1. Préparer vos entretiens.

	Jamais	Peu souvent	Souvent	Toujours
1.1 - Je prépare mes entretiens avec mes collègues managers, pour partager nos pratiques et pour connaître leur avis sur mes collaborateurs (quand ces derniers ont eu l'occasion de travailler avec eux).	X			
1.2 - Je prépare mes entretiens avec ma direction RH pour construire, à partir des orientations stratégiques de l'entreprise, des messages clés ou mieux conseiller mes collaborateurs sur leur évolution professionnelle.		X		
1.3 - Avant de mener les entretiens avec mes collaborateurs, j'ai préalablement vécu mon entretien professionnel.	X			
1.4 - Pour chacun de mes collaborateurs, je re lis les supports d'entretiens des années précédentes, s'ils existent ou je prends connaissance au moins des formations suivies durant les 5 dernières années.			X	
1.5 - Pour faciliter la préparation de mes collaborateurs, je planifie le rendez-vous pour leur entretien professionnel au moins 3 semaines à l'avance.				X
1.6 - J'organise une réunion préalable et préparatoire avec mes équipes pour les informer du nouvel entretien dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 et inciter mes collaborateurs à se préparer.	X			
1.7 - Avant chaque entretien, je m'assure que mon collaborateur a pris la peine de se préparer. Si ce n'est pas le cas, je lui rappelle les enjeux de cet exercice et repositionne une autre date pour nos échanges.	X			
1.8 - Je passe au moins une heure pour préparer les entretiens de chacun de mes collaborateurs.			X	



[Pour voir nos conseils, cliquez ici !](#)

[Pour revenir à la page précédente](#)

État des lieux récapitulatif à 6 ans

Tous les 6 ans, il faudra établir 2 documents au cours de l'entretien professionnel :

- 1 - Un document au **titre de l'entretien professionnel**
- 2 - Un document au titre de **l'état des lieux récapitulatif** du parcours professionnel du salarié au cours des 6 années

Le premier bilan était à produire au plus tard le 30 juin 2021 pour les salariés présents dans la structure avant mars 2014.

Démontrer que le salarié a bénéficié :

- **des entretiens prévus et**
- **d'au moins une formation non obligatoire** :
autre que celle qui conditionne l'exercice d'une activité ou d'une fonction, en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires.

<p>1. Se préparer et inciter vos collaborateurs à faire de même</p>	<p>2. Donner du sens sur la vision du dirigeant, la stratégie de l'entreprise</p>	<p>3. Pratiquer des moments d'échanges tout au long de l'année</p>
<p>4. Pratiquer l'écoute active et adopter un style d'entretien non directif</p>	<p>10</p> <p>CONDITIONS DE REUSSITE de l'entretien professionnel</p>	<p>5. Réunir tous les documents (formations suivies, augmentations, faits marquants de l'année)</p>
<p>6. Définir un plan d'actions, des engagements réciproques, un échéancier</p>		<p>7. Intégrer des critères de pilotage : poste, compétences, formation, certification, rémunération, promotion</p>
<p>8. Conserver la trace écrite des convocations et les supports signés</p>	<p>9. Analyser les supports d'entretiens, suivre et exploiter les demandes</p>	<p>10. Anticiper et préparer le bilan à 6 ans pour éviter la pénalité financière</p>



COMMENT FONCTIONNE LE COMPTE FORMATION?

#1jeunesolution
Vous avez entre 14 et 30 ans, découvrez les solutions pour préparer votre avenir.

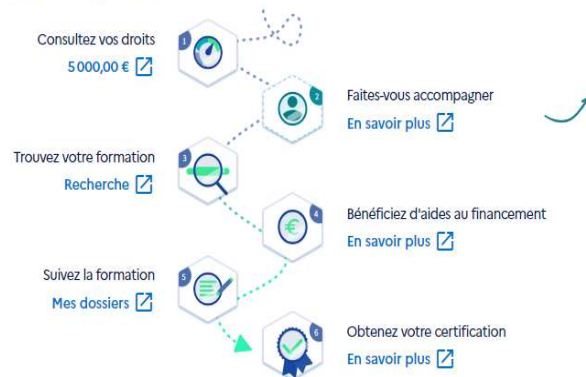
MON
COMPTE
ÉLU
Élus, découvrez votre espace dédié.

Attention !
Votre parcours d'achat s'est davantage sécurisé avec FranceConnect+. Désormais, votre Identité Numérique La Poste vous permet de réaliser vos achats de formation. Créez-la dès maintenant pour faire vos démarches.

EN SAVOIR PLUS FERMER

Développez vos **compétences**

Comment ça marche ?



C'est gratuit !

Pour créer votre compte formation :

- Numéro de Sécurité sociale
- Civilité, prénom, nom de naissance
- Adresse mail
- Mot de passe

ALIMENTATION DU CPF



**!! Attention
aux arnaques !!**

 <p>1^{ère} nouveauté Monétisation du CPF en euros Capitalisation à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none">• 500€/an pour les salariés de niveau V à I, plafonné à 5000€• 800€/an pour les salariés de niveau VI, plafonné à 8000€. <p>La réserve d'heures DIF + CPF acquises entre 2015 et 2018 seront également monétisées.</p>	 <p>2^{ème} nouveauté Modalités d'alimentation</p> <p>Pour les salariés à ½ temps jusqu'à temps plein : capitalisation intégrale de 500€/an plafonnée à 5000€</p> <p>Pour les salariés inférieurs à un ½ : capitalisation proportionnelle au temps de travail. (sauf disposition conventionnelle plus favorable).</p>	 <p>3^{ème} nouveauté</p> <p>Une gestion confiée à la Caisse des dépôts (à l'exception du CPF de transition).</p>
---	--	---

*** Pour les salariés à taux plein arrivés en 2014, ayant atteint le plafond DIF (120h) : le plafond CPF sera atteint en 2023 (5000€)**

COMMENT UTILISER SON CPF ?

Le 21 novembre 2019, le gouvernement a lancé le site et l'application moncompteformation.gouv.fr afin de permettre un accès simplifié et égal à la formation pour tous les actifs.



1. CONSULTER SES DROITS

Avec le numéro de sécurité sociale et une adresse e-mail valide, le salarié accède directement à son compte formation.



2. CHERCHER ET CHOISIR SA FORMATION

Trouver la formation qui correspond le mieux à son besoins, en ligne ou près de chez lui ! Le catalogue des formations est mis à jour en temps réel.



3. PARTIR EN FORMATION

Réserver et payer sa formation avec ses droits à la formation. Les organismes de formation auront 48 heures pour répondre à sa demande d'inscription !

Avant toutes inscriptions, le salarié doit s'assurer d'avoir obtenu l'autorisation d'absence de son employeur si la formation se fait sur le temps de travail.

La monétisation des heures CPF



Amendement du 24/10/2020 :

"Afin de permettre la mobilisation des droits acquis au titre du **DIF**, le titulaire du **CPF** doit procéder à l'inscription de son montant de droits dans le service [MonCompteFormation] avant le 30/06/2021."

Année	Stock DIF	Stock CPF
2015	120 h	0 h
2016	120 h	24
2017	120 h	48
2018	120 h	72
Les heures acquises au titre du CPF et du DIF au 31 décembre 2018 sont converties en euros selon des modalités définies par décret		
2019	120 h x 15 €* 1 800 €	(72 h + 24 h) x 15 €* 1 440 €
Soit 3 240 €		
2020	3 740 €	
2021	4 240 €	
2022	4 740 €	
2023	5 000 € (plafond)	

**Décret relatif aux modalités de conversion des heures acquises au titre du compte personnel de formation en euros*

Salarié



Conversion

Alimentation
+ 500 €/an

- CPF autonome
- CPF Co-construit
- CPF de Transition professionnelle ou Projet de transition professionnelle (ex CIF)

LE CPF CO-CONSTRUIT, QUELS BÉNÉFICES?

- Que le salarié utilise son CPF avant que celui-ci ne plafonne en 2023
- Que la formation soit réalisée sur le temps de travail
- Que cela soulage votre Plan de Développement des Compétences, et incite à faire + de formation
- Que la formation soit en lien avec les besoins en compétences de l'entreprise
- Valoriser la relation salarié / entreprise => votre marque employeur va vous remercier 😊
- Que le salarié construise avec vous son projet professionnel



FRANCECONNECT+, POUR SÉCURISER L'UTILISATION DE VOTRE **COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)**

À partir du 25 octobre 2022, l'achat de formation via votre CPF sur la plateforme « Mon compte formation » sera sécurisé avec le service FranceConnect+. Cette authentification renforcée via l'identité numérique de La Poste permet de lutter contre l'usurpation d'identité lors de la réalisation de démarches administratives sensibles.

FranceConnect + propose une authentification renforcée permettant de **limiter les risques d'usurpations d'identité grâce à l'identité numérique de La Poste**. C'est un moyen rapide et sécurisé d'effectuer vos démarches les plus sensibles.

Vous n'avez pas de compte, rendez-vous sur le site identitenumérique.laposte.fr



LES FORMATIONS ÉLIGIBLES

- Les diplômes, les titres à finalité professionnelle, les certificats de qualification professionnelle (CQP), un ou des blocs de compétences d'un titre, à condition que ceux-ci soient inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- Les certifications et habilitation enregistrée dans le « répertoire spécifique des certifications et habilitations » (RSCH)
- Le bilan de compétences★
- Les actions de validation des acquis de l'expérience (VAE)★
- La préparation à l'épreuve théorique du code de la route et à l'épreuve pratique du permis de conduire autorisant la conduite des véhicules des catégories B, C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E, DE, mentionnées à l'article R. 221-4 du code de la route
- Les actions dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises



Les droits CPF couvrent les frais pédagogiques et les frais liés à la validation des compétences et des connaissances afférents à la certification



- Une photographie de vos compétences
- Imaginer la case d'après
- 24h, en version payante, travail personnel alterné avec des RV avec le consultant
- ⇒ Peut générer de la formation
- ⇒ Privilégier le Conseil en Evolution Professionnelle gratuit et pouvant suffire

- Faire valider son expérience devant un jury pour obtenir un diplôme sans (trop) se former
- Travail d'écriture : décrire ses compétences par des réalisations concrètes, avec l'aide d'un consultant
- ⇒ Peut générer de la formation



LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE



1 Un conseil externe pour tous, neutre, confidentiel, gratuit, sur toute la France

2 Réalisable hors temps de travail, En face à face / téléphone / visio

3 Co-construction d'un plan d'action, Un livrable personnalisé

4 Un intervenant extérieur, en relais de l'entreprise

⇒ mon-cep.org

Chaque salarié est informé **par son employeur** de son droit au **CEP**

POURQUOI BÉNÉFICIER DU CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE ?

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Préparer mon entretien
professionnel

Être acteur de mon parcours
professionnel

Réfléchir au développement de
mes compétences

Retrouver de la motivation,
du sens à mon action

Réfléchir à la
prochaine étape,
anticiper

Travailler ma
projection
professionnelle

Trouver des idées
d'évolution
professionnelle

Professionaliser mes
candidatures internes

Trouver ma place
dans une nouvelle
organisation

Analyser un besoin
de formation

Pour apprendre à
mieux me connaître

PUBLIC DE SALARIÉS CADRES

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Donner de l'élan à votre avenir

Avec nos 500 consultants partout en France et nos services en ligne



Je suis candidat →

Pour décrocher votre premier job, prenez une dose d'énergie ! →

Un CV qui cartonne
En 45 min chrono, optimisez le avec un consultant Apec →

Démission : quand les cadres passent à l'action →

TPE-PME, vous avez des difficultés à recruter ?
Avec Sourcing+, l'Apec a LA solution →

Je suis recruteur →

L'APEC propose ses conseils à distance ou en face à face

Des outils et des infos

Participez aux événements emploi dans votre région
L'agenda des événements de l'Apec et de ses partenaires →

Retrouvez les outils indispensables pour votre carrière
Tous les outils en ligne pour optimiser vos candidatures et entretiens de recrutement et tout connaître des chiffres de l'emploi →

Décryptez les tendances du marché de l'emploi
Toutes nos analyses en termes de compétences et de trajectoires professionnelles et les prévisions de recrutement des entreprises →

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Reconversion, évolution interne ou externe, formation, création d'entreprise
Trouvez votre voie professionnelle avec un consultant de l'Apec

Découvrez le Conseil en évolution professionnelle

Conseil en évolution professionnelle

👤 Individuel, en face à face	🕒 Sur mesure
🎁 Service Gratuit	🎯 Cadres et jeunes diplômés

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un conseil gratuit et personnalisé pour réfléchir et mettre en œuvre votre projet professionnel. Vous êtes :

- + En activité,
- + En recherche d'emploi,
- + Démissionnaire avec un projet de reconversion ou de création d'entreprise


Prenez rendez-vous Partager

Rendez-vous conseil
Un rendez-vous pour poser le diagnostic de votre situation professionnelle et avancer
[En savoir plus](#) →

Formation : tester votre projet
[Démarrez](#) →


Ce que vous en dites


Public non-cadre : site « mon-cep.org »

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

UN SERVICE GRATUIT, ACCESSIBLE, SUR MESURE ET OUVERT À TOUT ACTIF


 Je m'informe


 Je m'inspire


Découvrez le conseil en évolution professionnelle en vidéo




Je trouve mon conseiller

 Situation prédominante*

 Localisation*

 10 km

RECHERCHER 

* champs obligatoires
En cas de défaut de réponse aux champs obligatoires, nous vous informons que votre demande ne pourra pas être traitée par le moteur de recherche.

Franco compétences collecte vos données afin de vous permettre d'identifier le conseiller en évolution professionnelle le plus pertinent au regard de votre situation. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et vos droits, nous vous invitons à consulter notre politique de gestion des données personnelles.

JE TÉLÉCHARGE LE FLYER
Mon conseil en évolution professionnelle

EN CONCLUSION

- éclaircir un projet =>

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

- en parler => Entretien Professionnel

- actionner =>

MON
COMPTE
FORMATION